

REVUE DE PRESSE DU 27 MAI 2008

Association des entrepreneurs en travaux sylvicoles - L'ATSQ sonne l'alarme

Au cours de la prochaine saison, les travaux sylvicoles au Québec atteindront un plancher historique. Du moins, c'est ce que prévoit l'Association des entrepreneurs en travaux sylvicoles du Québec (ATSQ).

La loi oblige les compagnies forestières à effectuer des travaux sylvicoles (débroussaillage, éclaircie, reboisement) chaque année. Or, lorsqu'elles n'ont pas les moyens de déboursier pour ce service, les entreprises sont autorisées à reporter l'ouvrage à l'année suivante. Éprouvées par la crise forestière, elles sont de plus en plus nombreuses à remettre cette obligation à plus tard.

« Dans les cinq dernières années, on a pris le retard de l'équivalent d'une saison complète de travaux sylvicoles à la grandeur de la province », s'exclame Fabien Simard, directeur général de l'ATSQ.

Selon l'association qu'il représente, l'avenir de la forêt québécoise est en jeu. Il faudrait, évalue l'ATSQ, investir au moins 185 millions de dollars en travaux sylvicoles chaque année pour garantir le rendement de la forêt. Or, cette année, l'association estime qu'elle n'effectuera que 100 millions des 177 millions de dollars de travaux planifiés.

« Le Livre vert promet de doubler le rendement, mais on est loin de ça. On essaie seulement de maintenir le rendement », affirme M. Simard.

L'industrie sylvicole, qui est déjà aux prises avec une pénurie de main d'oeuvre, craint que les travailleurs licenciés ne soient plus disponibles lorsque viendra le moment de rattraper le temps perdu. (Radio-Canada)

Festival en chanson de Petite-Vallée - Après l'anniversaire, le renouveau

L'aspect concours est mis de côté, et douze lauréats se partagent les honneurs

Clapotera? Clapotera pas? C'est cette année que l'on saura si le Festival en chanson de Petite-Vallée, nouvelle version «gossée main» par le grand timonier Alan Côté, flotte ou prend l'eau. Cette année, à savoir la 26e. C'est-à-dire l'année après la grosse bringue anniversaire du 25e. Notable étape. Belle occasion de faire le larron. Repeindre la coque ne lui suffisait pas, Côté a repensé son bateau de la proue à la poupe et jusqu'à fond de cale. Entre le 26 juin et le 3 juillet dans le petit village gaspésien, rien ne sera plus pareil sauf l'essentiel: Petite-Vallée sera encore et toujours le centre de l'univers des amoureux de chanson. Avec la mer à côté de chez Côté: on peut compter là-dessus. Suivez la vague, disait le communiqué distribué hier à La Maison Théâtre lors du dévoilement de la programmation et le lancement de l'album-souvenir du 25^e. (Le Devoir)

Couvercle sur la marmite

Nathalie Normandeau sonne le glas du projet de pourvoirie autochtone dans le canton Baldwin.

La ministre responsable de la région gaspésienne affirme ne pas pouvoir recommander ce projet à son confrère Claude Béchar, titulaire des Ressources naturelles.

Les récentes annonces de l'opposition des préfets gaspésiens et de la Conférence des élus semblent avoir convaincu la députée-ministre de clore ce dossier litigieux.

Nathalie Normandeau précise que malgré tous les efforts déployés, le gouvernement a été incapable de dégager le moindre consensus en faveur du projet de la communauté de Gesgapegiag :

De plus, la ministre Normandeau refuse de céder au chantage du Conseil de bande de Gesgapegiag qui, pour faire pression sur le gouvernement québécois, vend ses produits marins aux usines néo-brunswickoises plutôt qu'à celles du Québec.

Selon Nathalie Normandeau, le ministre Claude Béchar confirmera bientôt l'orientation gouvernementale dans ce dossier. (CIEU-FM)

D'autres moyens de pression

Gesgapegiag est déçu de la position de Nathalie Normandeau dans le dossier de la pourvoirie Baldwin.

Pour riposter, la communauté micmaque évoque la possibilité d'acheminer son quota de crevette au Nouveau-Brunswick si Québec ne lui accorde pas la permission d'exploiter une telle entreprise dans le secteur Baldwin. Ce moyen de pression s'ajouterait à celui enclenché ce mois-ci de faire transformer dans la province voisine le crabe pêché par la communauté.

Le conseil de bande ne baisse pas les bras pour autant. Les élus comptent maintenant poursuivre les négociations directement avec le ministre titulaire du dossier, Claude Béchar. La communauté micmaque demande également un nouvel appui du ministre des Affaires autochtones, Benoit Pelletier.

Malgré l'avis défavorable de la ministre Normandeau, la directrice du développement économique de Gesgapegiag, Catherine Johnson, a confiance que le ministre des Ressources naturelles prendra une décision responsable.

La directrice du développement économique soutient que si le Conseil de bande n'obtient pas gain de cause, il n'est pas exclu que la communauté ralentisse la circulation, cet été, sur la route 132 :

En début d'après-midi, jeudi, la communauté sensibilisera les automobilistes qui traverseront Gesgapegiag à l'importance du projet pour l'économie de la région. Les micmaques sont d'avis que les opposants au projet sont moins nombreux que ce qui transparaît généralement dans les médias. (CIEU-FM)

Fermeture de la scierie

C'est le Fonds de création d'emplois municipaux qui sera appelé à supporter les travailleurs de la Coopérative forestière de Saint-Elzéar.

Il y a 2 semaines, CIEU-FM dévoilait que la fermeture de la scierie locale serait prolongée d'un an, soit jusqu'au printemps 2009, si les conditions de marché ne changent pas d'ici là.

Immédiatement, le maire de Saint-Elzéar, Damien Arsenault, réclamait de l'aide pour les employés de l'usine qui n'auront bientôt plus droit à l'assurance-emploi.

Nathalie Normandeau, la députée de Bonaventure et ministre responsable de la région gaspésienne, ne croit pas qu'il soit nécessaire de réclamer dès maintenant de nouveaux subsides au Conseil du trésor. Elle affirme que les 12 millions annoncés dans le dernier budget pour la Gaspésie devraient être suffisants pour offrir des emplois de remplacement à cette nouvelle cohorte de chômeurs qui s'ajoute aux habituels bénéficiaires de programmes d'emplois temporaires.

La ministre Normandeau a l'intention de gérer les 12 millions alloués à la région gaspésienne comme une cagnotte globale. D'ailleurs, elle n'exclut pas la possibilité de transférer de l'argent d'un programme à l'autre si les besoins exprimés sont plus importants dans un secteur donné :

Une bonne partie des 150 travailleurs de la scierie de Saint-Elzéar devrait avoir recours aux programmes gouvernementaux cette année. (CIEU-FM)

Rien pour la Baie des Chaleurs

Les ports de pêches de la Baie des Chaleurs seront loin d'être choyés cette année par le gouvernement fédéral.

Aucun d'entre eux n'obtiendra le soutien financier de Pêches et Océans Canada dans le cadre du Programme des Ports pour petits bateaux.

En Gaspésie, Ottawa consacrera 1 million de dollars aux travaux de réfection de quelques infrastructures portuaires situées dans les MRC de la Haute-Gaspésie, de la Côte-de-Gaspé et du Rocher-Percé. À titre d'exemple, de l'argent sera disponible pour remplacer le tablier de bois existant du quai de Percé par une dalle de béton. Le gouvernement poursuivra également les travaux de remplacement du quai de Mont-Louis-Ouest, qui tombe en ruine, par une nouvelle construction longue de 40 mètres.

Au total, Ottawa investit 4 millions et demi de dollars en Gaspésie, aux Îles-de-la-Madeleine et sur la Côte-Nord pour la réfection des ports de pêche. Le président des administrations portuaires du Québec, qui comptent quelques 300 bénévoles est outré du manque d'intérêt du gouvernement fédéral à l'égard des communautés de pêche. Luc Legresley sent que la région n'est pas bien représentée dans le gouvernement actuel.

Les bénévoles menacent toujours Ottawa de démissionner en bloc si la situation ne s'améliore pas. Les administrations portuaires du Québec rappellent au gouvernement que selon ses propres estimés, les besoins en investissement pour effectuer les réfections nécessaires s'élèvent à 100 millions de dollars. (CIEU-FM)

300 élus municipaux de la France et du Québec réunis à Québec en octobre pour discuter de coopération décentralisée

Québec, le 27 mai 2008 - Près de 600 invités, dont 300 élus municipaux du Québec et de la France, se réuniront à Québec, du 8 au 10 octobre prochain, afin de définir les contours des trois prochaines années de la coopération décentralisée France-Québec, tant en ce qui a trait aux thèmes prioritaires qu'aux formes que prendra cette coopération. Ce troisième rendez-vous des élus municipaux du Québec et de la France se tiendra dans le cadre historique du 400^e anniversaire de la ville de Québec.

Objectifs

Les Ateliers franco-québécois de la coopération décentralisée poursuivront deux objectifs majeurs, soit :

- * renforcer les liens de coopération décentralisée entre la France et le Québec en envisageant de nouvelles avenues et de nouveaux modes de coopération;

- * faire le point sur les pratiques de coopération dans certains domaines et formuler des propositions et des recommandations à cet égard.

Au terme de la démarche, le résultat escompté est un plan d'action qui identifiera des projets ou des avenues de collaboration potentiels dans un certain nombre de domaines avec les collectivités françaises et québécoises intéressées à s'y associer.

Présidence

L'événement se tiendra sous la présidence d'honneur de la vice-première ministre et ministre des Affaires municipales et des Régions du gouvernement du Québec, madame Nathalie Normandeau.

Les deux coprésidents des Ateliers sont monsieur Jean Fortin, maire de Baie-Saint-Paul et représentant désigné par la Table Québec-régions, et monsieur Alain Rousset, président de l'Association des Régions de France et président du Conseil régional d'Aquitaine. Tous deux invitent les élus français et québécois à faire preuve d'enthousiasme et d'audace pour proposer de nouvelles avenues de coopération à l'occasion de ces Ateliers.

Selon M. Fortin, «cette rencontre constituera un moment privilégié pour explorer de nouvelles perspectives pour la coopération décentralisée franco-québécoise au plus grand bénéfice des collectivités territoriales du Québec et de la France».

Les deux coprésidents estiment qu'en mettant en commun les expériences et les savoir-faire des élus il sera possible d'approfondir ou de développer de nouveaux partenariats dans des secteurs prioritaires de part et d'autre.

«Plus que la commémoration du 400e anniversaire de Québec, c'est un regard tourné vers l'avenir que nous voulons porter sur la relation franco-québécoise afin de donner une ambition nouvelle à nos partenariats», affirme pour sa part M. Rousset. (**Le Réseau d'information municipale**)

La ministre des Transports annonce l'attribution d'un contrat de 4,6 M\$ à la compagnie Méridien Maritime Réparation pour la construction d'un navire

<http://communiqués.gouv.qc.ca/gouvqc/communiqués/GPQF/Mai2008/27/c4858.html>